

# Aide juridique



Funded through ELA Translation  
Facility for Information



ombudsman  
Public Defender of Rights



ombudsman for children  
Defender of Children's Rights

Vous pouvez avoir besoin d'une assistance juridique devant les tribunaux, les administrations, la police, pour résoudre un litige avec votre employeur, pour rédiger un contrat, si vous êtes visés par une saisie ou si vous êtes poursuivi pénalement. Tout simplement, lorsque vous devez résoudre un problème juridique et que vous ne savez pas quoi faire.

Dans cette brochure, nous allons vous expliquer à qui et dans quelles situations vous pouvez demander conseil, mais aussi comment vous pouvez obtenir l'aide d'un avocat, à titre gratuit ou moyennant des frais réduits.

## Qui m'aidera pour mes problèmes juridiques?



### Avocats

Les avocats vous conseilleront dans tous les types de questions juridiques Par exemple, ils vous rédigeront un contrat, déposeront un recours en votre nom contre une décision administrative, vous représenteront en justice, vous défendront dans le cadre d'une procédure pénale, etc.

Le travail d'un avocat est **rémunéré**.

- Si vous êtes en mesure de payer un avocat, vous pouvez en choisir un dans votre région ou sur la [liste des avocats](#) qui figure sur le site web de l'Ordre tchèque des avocats.
- Si vous n'avez pas d'argent pour payer un avocat, vous pouvez demander une aide juridique gratuite, ou à tarif réduit. Nous vous conseillerons également, dans cette brochure, ce que vous devez demander et à qui, mais aussi comment le faire.



### Organisations dispensant des conseils aux personnes se trouvant en situation difficile «prestataires de services de conseil social», ou «centres de conseil»)

Cela comprend les services de conseil civique, de conseil familial, de conseil aux personnes âgées, de conseil aux personnes handicapées, etc. Les centres de conseil apportent une aide gratuite.

Les conseillers discuteront avec vous de votre situation et vous indiqueront ce qu'il convient de faire par la suite, ou à qui vous pouvez également vous adresser. Le plus souvent, ils n'effectueront pas à votre place les démarches nécessaires. S'ils découvrent que votre problème juridique est plus complexe et qu'ils ne peuvent pas le gérer eux-mêmes, ils peuvent vous adresser à un avocat.

Chaque centre de conseil fonctionne d'une façon un peu différente, et nous ne pouvons donc pas vous conseiller dans cette brochure comment le contacter, ni vous dire ce que le centre de conseil peut faire pour vous.

Vous pourrez trouver un centre de conseil sur le site web du Médiateur, [www.ochrance.cz](http://www.ochrance.cz) dans la section [Nevím si rady se svou životní situací](#) (Je ne sais pas comment faire dans ma situation) [brochures [Občanské poradny](#) (Centres de conseil civiques) ou [Organizace zabývající se cizineckou a uprchlickou problematikou](#) (Organisations traitant de la question des étrangers et des réfugiés) ou dans le registre du ministère du travail et des affaires sociales ([Registr poskytovatelů sociálních služeb](#)), «Registre des prestataires de services sociaux»].

**Attention!** Si vous intentez des poursuites ou souhaitez le faire, il est possible qu'un organisme à but non lucratif ou un centre de conseil civique vous recommande de faire appel à un avocat. Si vous êtes accusé dans une procédure pénale, consultez toujours un avocat.

 D'autres professionnels, tels que les **notaires**, les **huissiers de justice** ou les **conseillers fiscaux** peuvent également vous aider. Ils fournissent une aide dans les domaines juridiques dont ils s'occupent. Leur aide **est généralement rémunérée**. Les **syndicats** peuvent également vous aider dans les litiges au travail. Les syndicats aident **généralement leurs membres gratuitement**.

 **Attention!** Les tribunaux, les administrations et la police ne peuvent pas vous conseiller sur les questions juridiques.

## J'ai besoin d'aide juridique, mais je n'ai pas d'argent. Que puis-je faire?

Vous pouvez choisir votre situation et regarder directement dans la brochure ce qui s'y rapporte:

Je n'intente pas de poursuites, et ai seulement besoin des conseils d'un avocat  En lire plus <b>Consultation juridique auprès d'un avocat</b>	J'ai besoin d'aide auprès des administrations  En lire plus <b>Aide juridique auprès des administrations</b>	J'intente des poursuites ou je souhaite en intenter contre une administration  En lire plus <b>Assistance juridique devant les tribunaux</b>	J'intente des poursuites ou je souhaite en intenter contre quelqu'un, par ex. mon employeur, un voisin, etc.  En lire plus <b>Assistance juridique devant les tribunaux</b>	Je suis accusé dans une procédure pénale  En lire plus <b>Aide juridictionnelle dans une procédure pénale</b>
---	--	---	--	--

## Consultation juridique avec un avocat

Si vous avez besoin de conseils juridiques pour savoir quelles sont vos possibilités, et que vous n'avez pas d'argent pour payer un avocat, vous pouvez demander à l'Ordre tchèque des avocats de vous **procurer un avocat pour une brève consultation**. Si vous prouvez que vous n'avez pas l'argent, ils vous assigneront un avocat **gratuitement**.

Un avocat désigné de cette manière vous consacrera au moins **30 minutes**. Vous pouvez obtenir **jusqu'à quatre consultations par an**, pourvu qu'elles ne dépassent pas 30 minutes (seulement **deux heures au total par an**). Au cours de cette visite, l'avocat vous expliquera quel est le problème juridique et comment vous pouvez le résoudre. Votre problème ne sera généralement pas résolu sur place et l'on ne rédigera aucun document pour vous (contrat, recours auprès du tribunal). La consultation servira à vous indiquer la marche à suivre.

## Que dois-je faire pour obtenir un avocat pour une brève consultation?

- 1 Introduisez votre demande sur le [formulaire](#) – vous trouverez celui-ci sur le site web de l'[Ordre tchèque des avocats](#)
- 2 Payer une somme de 100 CZK – par virement bancaire ou par mandat postal.  
Vous n'avez pas à payer de frais si vous prouvez que:
  - vous êtes titulaire d'une carte ZTP ou ZTP/P,

- vous recevez des prestations d'aide de détresse matérielle,
- vous avez moins de 15 ans,
- vous percevez une allocation de soins des grades III (dépendance grave) et IV (dépendance complète) ou vous êtes aidant d'une personne à qui une telle allocation de soins est accordée; ou
- vous êtes un ressortissant étranger placé dans un centre de rétention ou un centre d'accueil.

**3** Prouvez à l'Ordre tchèque des avocats que **votre revenu mensuel moyen pour les 6 derniers mois civils** ayant précédé votre demande est inférieur à **trois fois le niveau minimum de subsistance** (pour vous-même ou pour toutes les personnes avec lesquelles vous vivez et payez ensemble les dépenses de la vie quotidienne). Le revenu minimal de subsistance est par exemple, depuis janvier 2023, de 4 860 CZK pour une personne seule et de 8 510 CZK pour deux adultes. Pour les familles avec enfants, cela dépend de leur nombre et de leur âge (pour deux adultes et deux enfants autour de 14 480 CZK). Pour effectuer le calcul, vous pouvez utiliser la calculatrice sur le site web du MPSV [[www.mpsv.cz](http://www.mpsv.cz): Champ d'application du MPSV → Revenus et niveau de vie → Minimum vital et de subsistance → Kalkulačka (Calculatrice)...].

Dans des cas exceptionnels, cette condition peut être levée.

**De plus amples informations** sont disponibles sur le site web de l'[Ordre tchèque des avocats](#)

**4** Si l'Ordre tchèque des avocats met gratuitement un avocat à votre disposition, **vous devez prendre rendez-vous avec lui** En règle générale, vous vous rendrez à son cabinet. L'avocat ne vous rendra visite qu'à titre exceptionnel, par exemple, dans un hôpital ou une prison.

## Aide juridique auprès des administrations (et des tribunaux administratifs)

Si vous ne savez pas comment procéder dans vos relations avec une administration, vous pouvez avoir recours à l'une des **organisations fournissant une assistance aux personnes en situation sociale défavorable** (plus de détails à ce sujet au début de cette brochure).

Il peut toutefois arriver que vous soyiez aux prises avec une situation administrative compliquée, que vous ayez **besoin d'un avocat** et que vous n'ayez pas d'argent pour le payer. Par exemple, l'administration refuse de vous octroyer une pension d'invalidité ou de vieillesse, rejette votre demande d'allocation de soins, vous avez été radié du registre des demandeurs d'emploi, etc. Vous pouvez alors demander à l'Ordre tchèque des avocats la désignation gratuite d'un avocat.

## Que dois-je faire si j'ai besoin d'un avocat pour résoudre gratuitement mon problème administratif?

**1** Demandez à l'Ordre tchèque des avocats de désigner **gratuitement** un avocat.

La demande doit être introduite au moyen du **formulaire** disponible sur le site web de l'[Ordre tchèque des avocats](#). Celui-ci propose notamment un formulaire distinct pour les personnes physiques et pour les personnes morales.

**2** L'Ordre tchèque des avocats vous assignera un avocat payé par l'État,

- en particulier si vous êtes **démuni**, si vous êtes **sans revenu régulier ou ne bénéficiez que d'un revenu minimum vital et que vous n'avez plus d'argent pour payer un avocat**. L'Ordre examinera votre situation en détail et évaluera, par exemple, si vous ne pouvez vraiment pas travailler et gagner ou percevoir d'une autre manière des revenus plus élevés (personnes handicapées, retraités, etc.), si ne vous pouvez pas vendre ou louer un bien, etc. Il prendra

également en compte vos dettes (y compris les pensions alimentaires) et vos dépenses courantes. Il évaluera votre revenu total et vos actifs, ainsi que le revenu et les actifs de toutes les autres personnes vivant avec vous dans le même ménage;

- si vous ne formulez pas de demande dénuée de sens (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une «revendication manifestement infondée ou d'une obstruction à la loi», par exemple si vous demandez quelque chose de manifestement illégal, ou si, par exemple, vous avez manifestement manqué un délai, etc.); et
- si vous n'abusez pas de votre droit; ce qui importe, c'est de savoir si vous agissez de manière juste.

L'Ordre tchèque des avocats vous informera par écrit des points sur lesquels l'avocat vous représentera. Ce dernier peut déterminer à quelles conditions.



Si votre **situation financière s'améliore**, par exemple si vous trouvez un emploi ou héritez d'un bien immobilier, **vous devez en informer l'Ordre tchèque des avocats dans les meilleurs délais**. L'Ordre tchèque des avocats annulera la représentation légale gratuite et, à compter de ce moment, vous paierez vous-même l'avocat.

Si l'Ordre tchèque des avocats découvre que vous avez fourni des **informations fausses ou inexactes** dans votre demande, votre représentation juridique gratuite sera annulée et **vous paierez l'avocat dès le début**.

## Que dois-je faire si j'ai besoin d'un avocat pour déposer une plainte constitutionnelle?

Vous ne pouvez déposer une plainte auprès de la Cour constitutionnelle qu'**après avoir échoué ailleurs** (auprès de l'administration ou à tous les degrés de juridiction auxquels vous pouvez parvenir au moyen d'un recours, d'un appel ou d'un pourvoi en cassation), et **uniquement si l'autorité ou le tribunal a violé vos droits fondamentaux ou votre liberté** (la Cour constitutionnelle ne peut pas connaître d'autres types de manquements). Ces questions ne sont pas simples, et la loi exige donc que vous ayez un avocat devant la Cour constitutionnelle. De plus amples informations sont disponibles sur la page du site web de la Cour constitutionnelle intitulée [Průvodce řízením o ústavní stížnosti](#) («Guide des procédures relatives aux plaintes constitutionnelles»).

Si vous souhaitez déposer une plainte constitutionnelle et que vous n'avez pas d'argent pour payer un avocat, vous procéderiez de la même manière que lorsque vous demandez à l'Ordre tchèque des avocats de mettre à votre disposition un avocat pour vos relations avec l'administration (plus de détails sur ce site).

## Assistance juridique devant les tribunaux

Si vous intentez des poursuites, ou souhaitez le faire, et que vous avez besoin d'un avocat mais pas l'argent pour le payer, vous pouvez demander au tribunal de vous procurer un avocat gratuitement ou pour des honoraires réduits.

Par exemple, vous poursuivez un voisin, un employeur, un vendeur de biens de mauvaise qualité, un fournisseur de gaz, une entreprise de transport, des parents pour un héritage, etc. Ou bien vous divorcez et vous demandez la garde des enfants ou l'obtention de biens. Ou encore, vous souhaitez poursuivre des administrations qui ne vous ont pas délivré de permis de construire, qui ne vous ont pas accordé de prestations d'aide de détresse matérielle, qui n'ont pas délivré de carte d'invalidité, qui vous ont radié du registre des demandeurs d'emploi, ou qui ne vous ont pas accordé de pension d'invalidité ou de vieillesse.

## Que dois-je faire pour obtenir un avocat devant le tribunal à un tarif plus modique, ou gratuitement?

**1** Demandez au tribunal devant lequel vous intentez les poursuites ou souhaitez les intenter un avocat gratuit.

Expliquez au tribunal que votre affaire est juridiquement complexe et que vous avez besoin d'un avocat pour votre protection.

**2** Le tribunal vous enverra un **formulaire** à remplir, détaillant votre situation financière et patrimoniale: quels sont vos revenus, de quelle épargne vous disposez, quelles dettes vous avez, quels actifs vous possédez – par exemple, une maison, un appartement, une voiture, etc.

**Attention!** Si votre situation s'améliore par la suite (par exemple, si vous trouvez un emploi ou héritez d'une somme d'argent ou de biens), le tribunal annulera la représentation gratuite et vous paierez vous-même l'avocat.

**3** Le tribunal vous assignera un représentant légal

- s'il reconnaît que vous ne pourrez pas vous défendre seul devant le tribunal et que vous avez besoin d'un avocat;
- s'il reconnaît que vous n'avez pas l'argent nécessaire pour payer un avocat; et
- vous avez au moins une petite chance de gagner le procès. Cela signifie, par exemple, que vous ne demandez pas quelque chose de manifestement illégal ou que vous n'êtes pas manifestement forcés au regard du délai de recours (l'affaire est dite prescrite), etc.

Le tribunal vous assignera un représentant légal spécifique (le plus souvent un avocat). Si vous en avez choisi un et que vous l'avez proposé au tribunal, il peut vous attribuer celui-là. S'il ne le fait pas, il doit vous en fournir l'explication dans sa décision.

Vous bénéficierez d'une **défense gratuite, ou pour des honoraires réduits**.



Si le **tribunal** ne vous **assigne pas** d'avocat, vous pouvez faire appel devant une juridiction supérieure.

Si, après votre appel, la juridiction supérieure ne vous assigne pas d'avocat et que, dans le même temps, au moins deux avocats que vous avez contactés ont refusé de vous aider, vous pouvez contacter l'[Ordre tchèque des avocats](#). Vous ferez la même chose que si vous demandiez la nomination d'un avocat pour traiter avec l'administration [lire [Právní pomoc u úřadů \(a Ústavního soudu\)](#) - «Aide juridique auprès des administrations (et à la Cour constitutionnelle)»]. De plus, vous devez quand même prouver qu'au moins deux avocats ont refusé de vous assister.

## Aide juridictionnelle dans une procédure pénale

Si vous êtes accusé d'un crime et que vous faites l'objet d'une enquête de la part de la police, du procureur, ou que vous avez été inculpé au tribunal, vous pourriez avoir besoin d'un défenseur. Le défenseur est toujours un avocat.

Différentes approches sont utilisées selon que:

- vous devez avoir un avocat (la défense est nécessaire) ou
- vous souhaitez avoir un avocat, mais n'y êtes pas obligé.

### Dans quel cas dois-je disposer d'un avocat (la défense est «indispensable») Cet avocat est-il gratuit?

Vous êtes tenu d'avoir un avocat, par exemple, si vous êtes en détention, en prison, si vous avez au moins 5 ans de prison, si vous êtes limité dans la capacité juridique, si vous êtes mineur ou si le tribunal ou le procureur le juge nécessaire, etc.

Le tribunal vous informera que vous avez besoin d'un avocat et vous invitera à le choisir vous-même. Si vous ne le faites pas, il désignera un avocat.

Vous disposez alors d'un avocat de la défense gratuit, payé par l'État.

Si toutefois vous échouez (en cas de condamnation, de rejet de l'appel ou de nouveau procès), le tribunal vous ordonnera de payer l'avocat vous-même. Cependant, s'il reconnaît que vous n'avez pas d'argent pour un avocat, vous n'aurez pas à le payer.

### Que dois-je faire si je veux un avocat mais que je n'ai pas l'argent?

- 1 **Demandez au tribunal** (si vous n'avez pas encore été inculpé(e) par le procureur) **une défense gratuite ou pour un montant réduit**.

Dans votre demande, vous devez prouver que vous n'avez pas d'argent pour payer un avocat.

- 2 Si le tribunal reconnaît que vous n'avez pas d'avocat, il fera droit à votre demande. Vous bénéficierez d'un avocat **gratuitement ou pour des honoraires réduits**.

- 3 **Choisissez votre avocat** ou demandez au tribunal de vous en désigner un.

**!** Si le tribunal ne **donne pas son accord**, vous pouvez **déposer une réclamation avec effet suspensif**. Si la juridiction supérieure n'accepte pas de désigner un avocat et que, dans le même temps, au moins deux avocats que vous avez contactés ont refusé de vous aider, vous pouvez contacter l'Ordre tchèque des avocats. Vous ferez la même chose que si vous demandiez la nomination d'un avocat pour traiter avec l'administration [lire Právní pomoc u úřadů (a Ústavního soudu) - «Aide juridique auprès des administrations (et à la Cour constitutionnelle)»]. De plus, vous devez quand même prouver qu'au moins deux avocats ont refusé de vous assister.